

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE LA JONQUIÈRE

Séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire De La Jonquière, tenue le mardi 15 novembre 2016, à compter de 19 h 30, au Centre administratif sous la présidence de M. Éric Bergeron, président.

Sont présents :

M<sup>mes</sup> Maude Desjardins  
Josette L.-Morin

MM. Éric Bergeron  
Stéphane Bergeron  
Lauréat Brassard  
Éric Dion  
Dany Larouche  
Pascal Thivierge  
tous commissaires formant quorum

M. Stéphane Audet  
(Conformément au Règlement R-CC-03 – modifié relatif à la participation à distance par les commissaires aux séances des instances politiques, M. Stéphane Audet s’est prévalu de son droit de vote via l’application Skype.)

M<sup>mes</sup> Hélène Pelletier, commissaire EHDAA  
Anne-Marie Côté, commissaire parent au primaire  
Nadia Émond, commissaire parent au secondaire

M. Claude Couture, directeur général  
M<sup>mes</sup> Jacynthe Bond, directrice générale adjointe  
Marie-Ève Desrosiers, secrétaire générale par intérim

Est absente :

M<sup>me</sup> Isabelle Tremblay

M<sup>me</sup> Marie-Ève Desrosiers, secrétaire générale par intérim, exerce la fonction de secrétaire du Conseil des commissaires.

— **COMMISSAIRES PARENTS  
ASSERMENTATION**

Le 15 novembre 2016, conformément à l'article 145 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., chapitre I-13.3), les commissaires représentant les parents du primaire, du secondaire et des élèves HDAA ont prêté serment, devant la secrétaire générale par intérim, de remplir fidèlement les devoirs de leur charge au meilleur de leur jugement et de leur capacité.

M<sup>mes</sup> Anne-Marie Côté, représentante du primaire  
Nadia Émond, représentante du secondaire  
Hélène Pelletier, représentante des parents des élèves HDAA

— **ORDRE DU JOUR  
ADOPTION  
RÉSOLUTION      CC/2016-11-15/31**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Maude Desjardins  
Et résolu à l'unanimité

QUE soit accepté l'ordre du jour de la présente séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire De La Jonquière constitué des sujets suivants et demeurant ouvert :

**1. PRÉLIMINAIRES**

- 1.1 Ouverture de la séance.
- 1.2 Assermentation des commissaires représentant les parents.
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour.
- 1.4 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 octobre 2016.
- 1.5 Suites au procès-verbal.
- 1.6 Correspondance.
- 1.7 Questions du public.
- 1.8 Rapport de Monsieur le président et représentations des commissaires.
- 1.9 Rapport de Monsieur le directeur général.

**2. DÉCISIONS**

- 2.1 École alternative : décision.
- 2.2 Période de probation du personnel cadres et hors cadre : modifications.
- 2.3 Réseau local des services de Jonquière : nomination.
- 2.4 Adoption d'une motion unanime à l'Assemblée nationale reconnaissant l'éducation publique comme une priorité nationale.
- 2.6 Médaille de l'*Ordre du mérite scolaire* de la Fédération des commissions scolaires du Québec : proposition d'une candidature.

2.7 École Sainte-Bernadette; démantèlement de matériaux contenant de l'amiante, réfection des blocs sanitaires, plafonds, éclairage et fenestration : engagement d'une firme d'architectes.

**Document 16/17-08**

2.8 Politique nationale de l'architecture : demande d'appui.

2.9 Comité de vérification – Comité des ressources humaines – Comité reconnaissance des élèves : modifications.

**3. DIVERS**

3.1 Félicitations.

3.2 Félicitations.

**4. INFORMATION**

4.1 Rapport d'activités du Fonds d'aide à la réussite De La Jonquière : année scolaire 2015-2016 (dépôt en séance de travail le 8 novembre 2016).

4.2 Prochaine séance ordinaire du Conseil des commissaires, le mardi 20 décembre 2016 à 19 h 30.

**ADOPTÉ**

— **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 18 OCTOBRE 2016**

**ADOPTION**

**RÉSOLUTION CC/2016-11-15/32**

ATTENDU QU'un procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du 18 octobre 2016 du Conseil des commissaires de la Commission scolaire De La Jonquière a été expédié à chacun des membres dudit conseil dans les délais prévus au 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU QU'en vertu de la résolution CC-98/99-14, dûment adoptée lors de la séance tenue le 2 juillet 1998, le Conseil des commissaires a dispensé le secrétaire général et secrétaire du Conseil des commissaires de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé;

En conséquence,

Il est proposé par M<sup>me</sup> Josette L.-Morin  
Et résolu à l'unanimité

QUE la Commission scolaire De La Jonquière accepte tel que présenté le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 18 octobre 2016.

**ADOPTÉ**

— **SUITES AU PROCÈS-VERBAL**

Aucune suite au procès-verbal.

— **CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance.

— **QUESTIONS DU PUBLIC**

**École alternative**

M. Stéphane Forget souhaite que dans l'éventualité où le Conseil des commissaires accueille favorablement le projet d'école alternative sur son territoire, il s'adresse également aux élèves HDAA. Il affirme qu'un tel projet peut contribuer au développement de l'autonomie chez ces élèves.

— **RAPPORT DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT  
ET REPRÉSENTATIONS DES COMMISSAIRES**

**PRÉSIDENT**

Le 20 octobre 2016

*Centre de formation professionnelle Jonquière, édifice Mellon : activité pour le personnel ayant obtenu leur permanence;* à Saguenay, arrondissement de Jonquière.

Les 21 et 22 octobre 2016

*Fédération des commissions scolaires du Québec : rencontre des présidents et des directions générales;* à Québec.

Le 30 octobre 2016

*Fondation Asselin : brunch-bénéfice;* à Saguenay, arrondissement de Jonquière.

Le 1<sup>er</sup> novembre 2016

*École secondaire Kénogami : activité reconnaissance 2015-2016;* à Saguenay, arrondissement de Jonquière.

Le 4 novembre 2016

*Conseil interordres : rencontre;* à Alma.

**COMMISSAIRES**

Le 19 octobre 2016

*École Saint-Jean-Baptiste : conseil d'établissement;* à Saguenay, arrondissement de Jonquière.

M<sup>mes</sup> Maude Desjardins, Josette L.-Morin

Le 20 octobre 2016

*Centre de formation professionnelle Jonquière, édifice Mellon : activité pour le personnel ayant obtenu leur permanence;* à Saguenay, arrondissement de Jonquière.

M<sup>mes</sup> Maude Desjardins, Josette L.-Morin

Le 24 octobre 2016

*Conseil régionale de la culture : rencontre du conseil d'administration;* à Saguenay, arrondissement de Jonquière.

M<sup>me</sup> Maude Desjardins

*Comité de parents : rencontre;* à Saguenay, arrondissement de Jonquière.

M<sup>mes</sup> Maude Desjardins, Josette L.-Morin

Le 25 octobre 2016

*École Sainte-Marie-Médiatrice : conseil d'établissement;* à Saguenay, arrondissement de Jonquière.

M<sup>me</sup> Josette L.-Morin

Le 28 octobre 2016

*École de la Mosaïque : Club des petits déjeuners*, à Saguenay, arrondissement de Jonquière.

M<sup>me</sup> Josette L.-Morin

*Fondation pour l'enfance et la jeunesse : activité-bénéfice*, à Saguenay, arrondissement de Jonquière.

M<sup>me</sup> Josette L.-Morin

Le 30 octobre 2016

*Fondation Asselin : brunch-bénéfice*, à Saguenay, arrondissement de Jonquière.

M<sup>me</sup> Josette L.-Morin

Le 1<sup>er</sup> novembre 2016

*École secondaire Kénogami : activité reconnaissance 2015-2016*; à Saguenay, arrondissement de Jonquière.

M<sup>me</sup> Josette L.-Morin

Le 2 novembre 2016

*École Sainte-Marie-Médiatrice : Club des petits déjeuners*, à Saguenay, arrondissement de Jonquière.

M<sup>me</sup> Josette L.-Morin

Le 4 novembre 2016

*École Saint-Jean-Baptiste : levée de fonds pour l'achat de matériel sensoriel*, à Saguenay, arrondissement de Jonquière.

M<sup>mes</sup> Maude Desjardins, Josette L.-Morin

Le 8 novembre 2016

*École Sainte-Marie-Médiatrice : Club des petits déjeuners*, à Saguenay, arrondissement de Jonquière.

M<sup>me</sup> Josette L.-Morin

Le 11 novembre 2016

*École polyvalente de Jonquière : tournoi local de soccer*, à Saguenay, arrondissement de Jonquière.

M<sup>me</sup> Josette L.-Morin

Le 14 novembre 2016

*Comité de parents : rencontre*, à Saguenay, arrondissement de Jonquière.

M<sup>me</sup> Josette L.-Morin

## — **RAPPORT DE MONSIEUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**

### **1. Information sur la gestion courante du Service des ressources financières**

Article 34 – Autorisation des paiements

### **2. Information sur la gestion courante du Service des ressources humaines**

Article 22 – Engagement du personnel enseignant pour 2016-2017

— **ÉCOLE ALTERNATIVE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA JONQUIÈRE**  
**DÉCISION**  
**RÉSOLUTION CC/2016-11-15/33**

ATTENDU le dépôt de certains documents informatifs par les membres fondateurs de l'École alternative Saguenay et leur demande d'implanter une école alternative sur le territoire de la Commission scolaire De La Jonquière;

ATTENDU QUE ce type de projet doit être intégré dans le projet éducatif d'une école;

ATTENDU QUE la Commission scolaire a présenté le projet aux directions d'établissement lors d'une table pédagogique;

ATTENDU QU'aucune école n'a manifesté le désir d'accueillir ce projet;

ATTENDU QUE le 11 octobre dernier, les membres fondateurs de l'École alternative Saguenay ont fait une présentation de leur projet lors de la séance de travail du Conseil des commissaires et qu'à cette occasion, les commissaires ont pu questionner différents aspects du projet;

ATTENDU l'étude du dossier faite par le Conseil des commissaires lors de la séance de travail du 8 novembre 2016;

En conséquence,

Il est proposé par M. Dany Larouche  
 Et résolu à l'unanimité

QUE pour des considérations pédagogiques et organisationnelles, la Commission scolaire De La Jonquière refuse d'implanter une école alternative sur son territoire.

**ADOPTÉ**

— **PÉRIODE DE PROBATION DU PERSONNEL CADRE ET HORS CADRE**  
**MODIFICATIONS**  
**RÉSOLUTION CC/2016-11-15/34**

ATTENDU QUE par les résolutions CC/2016-02-16/67, CC/2016-02-16/74, CC/2016-02-16/75, CC/2016-03-15/93, CC/2016-04-28/117, CC/2016-05-17/125 et CC/2016-09-06/11, le Conseil des commissaires nommait différentes personnes pour des postes de cadres et une personne à un poste de hors cadre au sein de l'organisation;

ATTENDU la nécessité d'inscrire dans lesdites résolutions une période de probation;

ATTENDU l'étude et l'appropriation du dossier faites par le Conseil des commissaires lors de la séance de travail du 8 novembre 2016;

En conséquence,

Il est proposé par M. Lauréat Brassard  
Et résolu à l'unanimité

QUE M<sup>me</sup> Jacynthe Bond, comme personnel hors cadre, soit soumise à une période de probation d'un an;

QUE la résolution CC/2016-02-16/67 soit modifiée en conséquence;

QUE M<sup>mes</sup> Isabelle Girard et Caroline Tremblay, ainsi que MM. Jessie Audet, André Bergeron et Réjean Couture soient soumis à une période de probation de deux ans;

QUE les résolutions CC/2016-02-16/74, CC/2016-02-16/75, CC/2016-03-15/93, CC/2016-04-28/117 et CC/2016-05-17/125 soient modifiées en conséquence;

QUE M<sup>me</sup> Gina Larouche soit soumise à une période de probation de deux ans avant l'obtention de sa permanence;

QUE la résolution CC/2016-09-06/11 soit modifiée en conséquence.

**ADOPTÉ**

— **RÉSEAU LOCAL DE SERVICES DE JONQUIÈRE**  
**NOMINATION**  
**RÉSOLUTION CC/2016-11-15/35**

ATTENDU QUE le Conseil des partenaires est une structure participative mise en place avec l'ensemble des partenaires du Réseau local de services de Jonquière, afin de favoriser la responsabilité populationnelle collective en matière de promotion de la santé;

ATTENDU QUE ledit Conseil est composé de vingt représentants élus par les membres du forum des partenaires;

ATTENDU QU'en tant qu'acteur significatif de la communauté, la Commission scolaire De La Jonquière siège au Conseil des partenaires du Réseau local de services de Jonquière;

ATTENDU QUE par la résolution CC/2013-12-17/63, M<sup>me</sup> Jacynthe Bond a été nommée comme représentante et qu'il y a lieu de procéder à une modification;

En conséquence,

Il est proposé par M. Pascal Thivierge  
Et résolu à l'unanimité

QUE la Commission scolaire De La Jonquière désigne M<sup>me</sup> Isabelle Girard comme représentante au Conseil des partenaires du Réseau local de services de Jonquière;

QUE la présente résolution annule et remplace la résolution CC/2013-12-17/63.

**ADOPTÉ**

— **ADOPTION D'UNE MOTION UNANIME À L'ASSEMBLÉE NATIONALE RECONNAISSANT L'ÉDUCATION PUBLIQUE COMME UNE PRIORITÉ NATIONALE**  
**RÉSOLUTION CC/2016-11-15/36**

ATTENDU la consultation lancée par le gouvernement en vue de l'élaboration d'une première politique nationale de la réussite éducative;

ATTENDU QUE lors de la session du conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec tenue les 21 et 22 octobre 2016, les présidentes et présidents des commissions scolaires ont identifié des pistes d'action à défendre lors du rendez-vous national prévu le 1<sup>er</sup> décembre 2016;

ATTENDU QU'une des pistes d'action retenues est d'intervenir auprès du gouvernement et des parlementaires afin qu'une motion unanime soit adoptée par l'Assemblée nationale pour faire reconnaître l'éducation publique comme une priorité nationale;

ATTENDU QU'il est important pour les commissions scolaires de réitérer l'importance qu'elles accordent à la réussite des élèves et de prendre position auprès du gouvernement et des parlementaires.

En conséquence,

Il est proposé par M. Stéphane Bergeron  
 Et résolu à l'unanimité

QUE la Commission scolaire De La Jonquière interpelle le gouvernement et les parlementaires afin qu'une motion unanime soit adoptée par l'Assemblée nationale reconnaissant l'éducation publique comme une priorité nationale;

QUE cette résolution soit transmise au ministre de l'Éducation, du Loisirs et du Sport, au premier ministre du Québec, au chef de l'opposition officielle, au chef du deuxième groupe d'opposition et à la porte-parole parlementaire de Québec Solidaire afin que cette motion soit adoptée avant le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

**ADOPTÉ**

— **FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC**  
**MÉDAILLE DE L'ORDRE DU MÉRITE SCOLAIRE**  
**PROPOSITION D'UNE CANDIDATURE : M<sup>ME</sup> ALINE LAFORGE**  
**RÉSOLUTION CC/2016-11-15/37**

ATTENDU QUE le Conseil des commissions scolaires de la région Saguenay–Lac-Saint-Jean (CCSR-02) souhaite attribuer la Médaille de l'Ordre du mérite scolaire de la Fédération des commissions scolaires du Québec pour l'année 2015-2016 lors de sa rencontre annuelle;

ATTENDU QUE le CCSR-02 appelle des candidatures à cet effet auprès des commissions scolaires;

ATTENDU QUE la Commission scolaire De La Jonquière est sollicitée pour proposer la candidature d'une personne;

ATTENDU les discussions lors de la séance de travail du 8 novembre 2016;



En conséquence,

Il est proposé par M. Éric Bergeron  
Et résolu à l'unanime

QUE la Commission scolaire De La Jonquière propose la candidature de M<sup>me</sup> Aline Laforge pour recevoir la Médaille de l'Ordre du mérite scolaire de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

**ADOPTÉ**

— **ÉCOLE SAINTE-BERNADETTE  
DÉMANTÈLEMENT DE MATÉRIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE, RÉFECTION  
DES BLOCS SANITAIRES, PLAFONDS, ÉCLAIRAGE ET FENESTRATION  
ENGAGEMENT D'UNE FIRME D'ARCHITECTES  
RÉSOLUTION CC/2016-11-15/38**

ATTENDU la demande de différents projets adressée le 5 juillet 2016 au ministère de l'Éducation, et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la Mesure 50620 – Maintien des bâtiments (année 2016-2017), dont trois projets de réfection à l'école Sainte-Bernadette, le premier concernant les blocs sanitaires, le second les plafonds et l'éclairage et le dernier projet touchant la fenestration;

ATTENDU QUE les travaux de réfection de plafonds et de l'éclairage nécessitent au préalable le démantèlement de matériaux contenant de l'amiante et que les trois projets demandés ont été regroupés en un seul, en vue d'un appel d'offres public;

ATTENDU QUE la Commission scolaire est en attente de confirmation écrite du Ministère relativement à la liste de projets demandés, dont les travaux de réfection à l'école Sainte-Bernadette et qu'il y a nécessité de procéder à l'engagement d'une firme d'architectes, notamment pour la réalisation des plans et devis de construction ainsi que pour la surveillance de chantier;

ATTENDU l'analyse et l'appropriation du dossier faites en séance de travail du Conseil des commissaires le 6 septembre 2016;

En conséquence,

Il est proposé par M. Dany Larouche  
Et résolu à l'unanimité

QUE la Commission scolaire De La Jonquière retienne les services de la firme d'architectes *Groupe Conseil Planitech* pour la réalisation du projet de démantèlement de matériaux contenant de l'amiante et de réfection de la fenestration, de plafonds, d'éclairage et de blocs sanitaires à l'école Sainte-Bernadette;

Les services à fournis s'inscrivent dans le respect du décret 2402-84 et consistent principalement à :

1. confectionner les plans et devis;
2. préparer les appels d'offres à publier;
3. analyser les offres de service soumises et faire à la direction générale la ou les recommandations opportunes;
4. surveiller les travaux de réalisation;

QUE soit autorisée, le cas échéant, la signature du contrat de service pour les professionnels à intervenir entre les parties.

**ADOPTÉ**

— **POLITIQUE NATIONALE DE L'ARCHITECTURE**  
**DEMANDE D'APPUI**  
**RÉSOLUTION CC/2016-11-15/39**

ATTENDU l'importance de construire des établissements scolaires d'une grande qualité architecturale qui puissent répondre aux besoins des élèves et permettre l'innovation et de s'inscrire dans un processus qui prend en compte les dimensions culturelle, sociale et environnementale ;

ATTENDU QUE la *Loi sur le développement durable* que tous les ministères doivent observer et qui englobe la protection du patrimoine culturel ;

ATTENDU QUE l'ordre des architectes du Québec, dans un mémoire présenté au printemps 2016 affirmait : « Le lien entre culture et développement durable peut paraître ténu de prime abord, mais il est crucial. Les bâtiments, les espaces publics et les paysages marquent l'expérience et l'imaginaire collectifs pour des décennies. D'où l'importance d'une planification qui prenne en compte l'aspect culturel. S'attaquer, par exemple, à des enjeux de développement durable comme la densification des villes implique aussi de susciter l'adhésion des citoyens. Il s'agit alors de réfléchir à l'attractivité des quartiers densifiés afin que, même si les résidents perdent une partie de l'espace auquel ils sont habitués, d'autres aspects comme la convivialité, l'harmonie visuelle, l'échelle humaine ou encore la proximité des services alimentent leur sentiment d'appartenance au lieu. Quant aux bâtiments, il ne suffit pas de les rendre conformes à des certifications vertes pour assurer leur durabilité. Par leur caractère et leur fonctionnalité, ils doivent aussi susciter l'engouement des utilisateurs » ;

ATTENDU QUE l'ordre des architectes du Québec recommande l'élaboration d'une politique nationale de l'architecture ;

ATTENDU l'analyse et l'appropriation du dossier faites en séance du travail du Conseil des commissaires du 8 novembre 2016 ;

En conséquence,

Il est proposé par M<sup>me</sup> Josette L.-Morin  
 Et résolu à l'unanimité

QUE la Commission scolaire De La Jonquière appuie les recommandations de l'Ordre des architectes du Québec présentées dans son mémoire intitulé *La qualité architecturale, un chantier à poursuivre* et notamment la recommandation d'adopter une politique nationale de l'architecture.

**ADOPTÉ**

— **COMITÉ DE VÉRIFICATION – COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES – COMITÉ RECONNAISSANCE DES ÉLÈVES**  
**MODIFICATIONS**  
**RÉSOLUTION CC/2016-11-15/40**

ATTENDU QUE le 16 août 2016, par la résolution CC/2016-08-16/05, la Commission scolaire De la Jonquière procédait à la nomination des commissaires au Comité de vérification, au Comité des ressources humaines et au Comité reconnaissance des élèves;

ATTENDU le départ de M<sup>me</sup> Karen Boily, commissaire parent au secondaire, et de M<sup>me</sup> Valérie Villeneuve, commissaire parent au primaire;

ATTENDU QUE M<sup>me</sup> Anne-Marie Côté a été nommée commissaire représentant les parents du primaire et que M<sup>me</sup> Nadia Émond a été nommée commissaire représentant les parents du secondaire depuis le 6 novembre 2016;

En conséquence,

Il est proposé par M<sup>me</sup> Hélène Pelletier  
Et résolu à l'unanimité

QUE M<sup>me</sup> Anne-Marie Côté, commissaire représentant les parents du primaire soit nommée membre du Comité des ressources humaines;

QUE M<sup>me</sup> Nadia Émond, commissaire représentant les parents du secondaire soit nommée membre du Comité de vérification et membre du Comité reconnaissance des élèves;

QUE cette résolution modifie la résolution CC/2016-08-16/05.

**ADOPTÉ**

## — **FÉLICITATIONS**

M<sup>me</sup> Josette L.-Morin présente trois motions de félicitations. La première est adressée à M. Stéphane Simard, enseignant en éducation physique à l'école Sacré-Cœur, qui a mis sur pied un planétarium mobile afin de montrer ses plus belles images aux enfants. Pour son grand intérêt à transmettre ses connaissances, M. Simard a été nommé personnalité du mois de novembre par le Quotidien et Radio-Canada.

La deuxième motion de félicitations est adressée à l'École polyvalente Jonquière qui est finaliste pour un Prix de reconnaissance Essor remis par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et le ministère de la Culture et des Communications. Ces prix ont pour but de mettre en valeur les disciplines artistiques enseignées à l'école. L'École polyvalente Jonquière s'est démarquée cette année avec le projet « Les derniers des Frappe-à-Mort » qui est une pièce de théâtre de création pour 40 personnages.

La dernière motion de félicitations est adressée à nos élèves-athlètes s'étant illustrés lors du 47<sup>e</sup> Mérite sportif régional. L'équipe de hockey Élités midget AAA a remporté le prix Coup de cœur du jury, Noémie Fortin a été nommée athlète par excellence en cyclisme sur route, Alexandre Potvin a été nommé athlète par excellence en gymnastique et Julianne Kirlin a, quant à elle, remporté le titre en nage synchronisée.

## — **FÉLICITATIONS**

M. Lauréat Brassard adresse une motion de félicitations au comité organisateur du souper-bénéfice tenu à l'École secondaire Kénogami au profit de l'Harmonie de l'école qui se rendra à une compétition à Orlando.

## — **FONDS D'AIDE À LA RÉUSSITE DE LA JONQUIÈRE**

M. Claude Couture informe que lors de la dernière rencontre du conseil d'administration du Fonds d'aide à la réussite De La Jonquière, deux projets ont été retenus :

- 1 000 \$ a été accordé à l'école Le Tandem pour le projet « Robotique Frist Lego League »;
- 2 000 \$ a été accordé à l'école Le Tandem pour le projet « La Popote santé ».

— **SÉANCE**  
**LEVÉE**  
**RÉSOLUTION CC/2016-11-15/41**

Il est proposé par M. Dany Larouche  
Et résolu à l'unanimité

QUE la présente séance ordinaire du Conseil des commissaires de  
la Commission scolaire De La Jonquière soit levée.

**ADOPTÉ**

**La séance est levée à 20 h 10**

---

La personne qui préside

---

Secrétaire du Conseil des commissaires

---